



La rage féline

La rage est une zoonose inéluctablement mortelle une fois les symptômes déclarés et touche de nombreuses espèces animales. Elle reste une préoccupation majeure au plan mondial.

Etiologie*

La rage est due à un virus neurotrope, c'est à dire un virus atteignant le système nerveux. Il appartient à la famille des *Rhabdoviridae*, regroupant des virus en forme de baguette (cf. Photo 1). Il présente à sa surface un antigène*, la « glycoprotéine G », très utile dans la conception des vaccins.

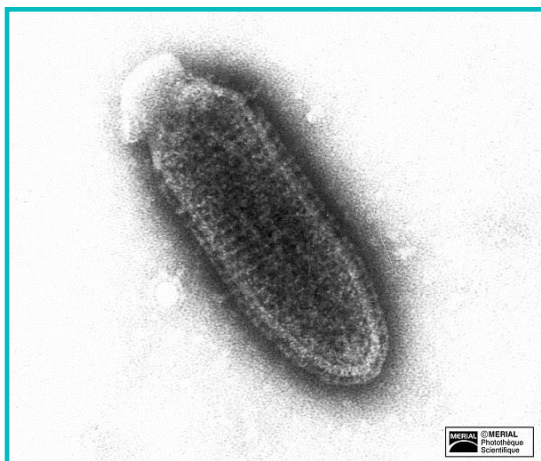


Photo 1 : Le virus de la rage a une forme de baguette

Etant enveloppé, le virus est peu résistant dans le milieu extérieur et sensible aux détergents et désinfectants usuels. Il peut néanmoins survivre pendant quelques jours dans un cadavre en putréfaction.

Epidémiologie*

La rage touche tous les mammifères*. Elle est présente partout dans le monde, à quelques exceptions près. L'Afrique et l'Asie sont particulièrement touchées.

En France métropolitaine, le virus est présent et persiste dans la population de chauves-souris. On parle de réservoir. Le territoire métropolitain est indemne depuis 1998 de rage du renard (appelé « rage vulpine ») grâce aux campagnes de vaccination orale de cette espèce.

Même s'il est faible, le risque qu'un animal domestique contracte la rage sur le territoire national n'est pas nul. Plusieurs scénarios sont possibles :

- contamination lors d'un voyage dans une zone d'endémie*,
- contamination par un animal enragé, en particulier en provenance d'un pays où la rage est endémique*. Durant la dernière décennie, plusieurs chiens ont déclaré la rage après leur introduction illégale en France métropolitaine.
- contamination par une chauve-souris : le dernier cas de rage féline provoqué par une contamination à partir d'une chauve-souris remonte à 2007 (cf. Figure 1). Ceci reste exceptionnel.

Le virus se transmet par morsure, griffure, ou après léchage d'une plaie. Il est présent en forte quantité dans la salive, quelques jours avant le déclenchement des signes cliniques, et ce, jusqu'à la mort de l'animal.

* voir lexique

Pathogénie*

Le virus rabique se multiplie dans le site de morsure pendant des semaines voire des mois. Puis, en remontant le long des nerfs, il atteint le cerveau. Ceci explique les symptômes du chat infecté (voir *infra*). Le virus gagne les glandes salivaires. (cf. Figure 2). Il est présent dans la salive quelques jours avant le début des signes cliniques.

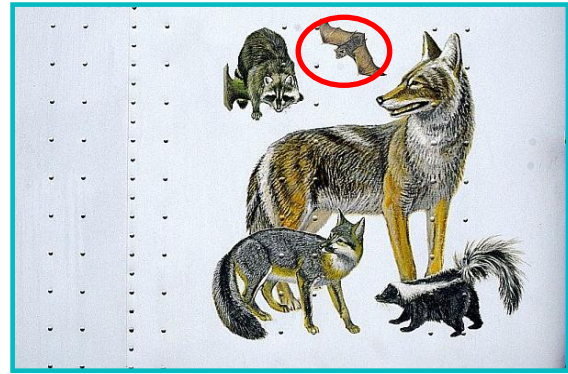


Figure 1 : Divers animaux sauvages pouvant transmettre la rage. En France, les chauves-souris représentent le réservoir du virus rabique (© Merial).

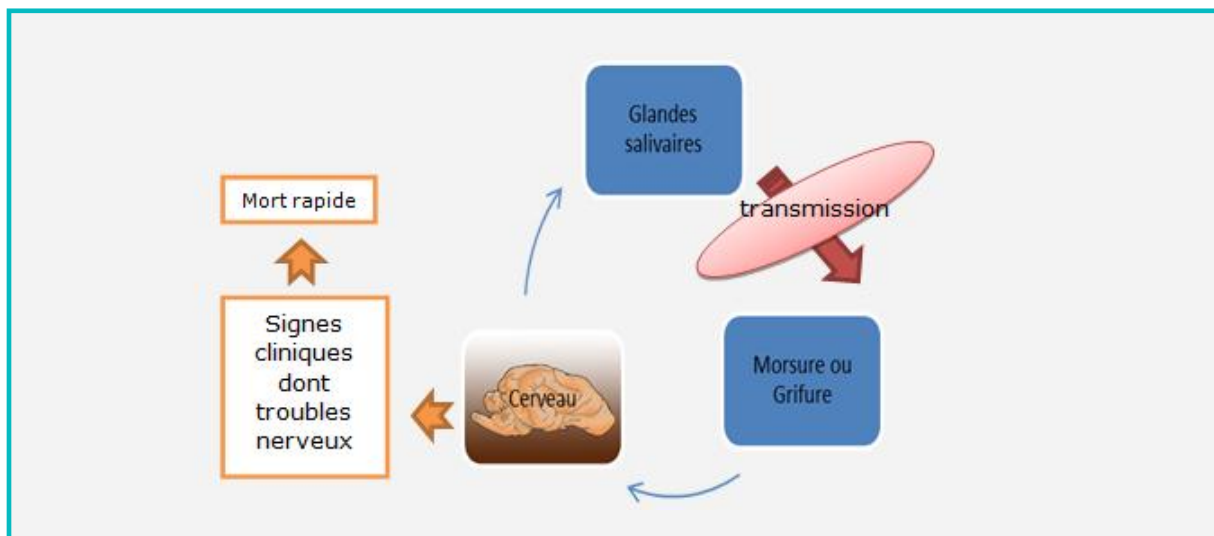


Figure 2 : pathogénie simplifiée de la rage

Signes cliniques

La période d'incubation* est très variable. Chez le chat, elle est en moyenne de trois semaines, mais peut varier de quelques semaines à six mois (voire années). Cette variation importante est due notamment à :

- la distance entre le site de pénétration du virus et le cerveau,
- la quantité du virus introduite,
- l'immunité de l'animal.

La rage est quasi-systématiquement mortelle lorsque la maladie est déclarée. Les signes cliniques sont très variables. Toutefois, les symptômes nerveux dominent.

Deux formes sont classiquement décrites :

La forme paralytique ou muette

Elle concerne 80 % des cas, et se caractérise notamment par :

- une paralysie faciale (cf. Photo 2), des difficultés de déglutition, une salivation excessive, un strabisme*...
- une paralysie des membres et de l'appareil respiratoire,
- la mort au bout de 4 à 8 jours.

La forme furieuse

Elle concerne 20 % des cas, et se caractérise par :

- des hallucinations, une réaction exagérée aux stimulations, des

* voir lexique

difficultés de déglutitions, un changement de voix,

- une agressivité et une salivation abondante,
- la mort rapide au bout de 2 à 3 jours.



Photo 2 : Paralysie faciale d'un chat atteint de rage. (©Merial)

La rage chez l'Homme

Une personne meurt de rage toutes les dix minutes dans le monde. Chaque année, la rage fait près de 55 000 victimes. C'est un problème de santé publique qui reste loin d'être résolu au plan mondial.

L'incubation* dure de quelques semaines à quelques mois. Les symptômes sont très variables : fièvre, maux de tête, anxiété, nervosité, hyperesthésie* au site de morsure, excitabilité, agitation puis apparaissent paralysie, spasmes des muscles de la gorge et « hydrophobie ». Cette dernière est caractéristique de la rage humaine.

La rage est inexorablement mortelle après l'apparition des signes cliniques.

Diagnostic

En cas de suspicion de rage, le vétérinaire en accord avec les autorités met l'animal sous surveillance. Si l'animal meurt, l'analyse du cerveau peut infirmer ou confirmer l'infection.

Législation (données valables chez le chat à la date du 31/12/11)

Etant donné que l'Homme peut être atteint, la législation concernant la rage est extrêmement stricte. L'un des principaux objectifs est de limiter au maximum la contamination humaine.

Les points clés de la législation sont :

- vaccination obligatoire pour le franchissement des frontières. Bien qu'il n'y ait aucune obligation légale, à titre privé, les organisateurs d'expositions, les propriétaires de pensions, de campings etc... peuvent l'exiger,
- identification impérative de l'animal avant toute vaccination antirabique,
- certification de la vaccination antirabique par un document officiel appelé passeport européen,
- réalisation d'une sérologie de contrôle lors d'un voyage depuis et / ou vers certains pays,
- obligation de mettre en observation tout carnivore domestique suspect de rage, c'est-à-dire celui qui a mordu ou griffé un autre animal ou un être humain. Cette période d'observation se traduit par des visites dites "animal mordeur" dont l'objectif est de déterminer si le chat a pu transmettre la rage à la personne ou l'animal mordu ou griffé,

* voir lexique

- obligation d'euthanasier tous les carnivores domestiques en contact avec un animal enragé. Ceci est vrai pour tous les carnivores domestiques, excepté les individus identifiés et correctement vaccinés, et pour lesquels une dérogation à l'euthanasie a été formellement demandée dans les délais prévus par la réglementation.

Vaccination (données valables pour la France)

A ce jour, la valence rage fait partie des valences « non essentielles » (ou « non core » en anglais), c'est-à-dire que son administration n'est pas systématique, et

dépend du mode de vie de l'animal (passage des frontières par exemple).

En France, les vaccins disponibles pour le chat sont soit inactivés adjuvés, soit vectorisés et non adjuvés. Ils sont très efficaces, et permettent de prévenir les signes cliniques et la mortalité. La primovaccination se fait en une seule injection. L'âge minimal imposé par la notice se justifie par la possibilité d'interférence avec les anticorps maternels antirabiques avant l'âge de 12 semaines. Les rappels sont réalisés selon le protocole imposé par l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) du vaccin utilisé.



- *La rage est due à un virus.*
- *La rage est une zoonose* grave, présente sur la quasi-totalité du globe.*
- *La rage est une maladie inéluctablement mortelle une fois la maladie déclarée.*
- *Les chats peuvent être contaminés après un séjour dans un pays endémique de rage.*
- *Les chats résidants en France métropolitaine peuvent être sujets à une contamination par des animaux importés de pays endémiques de rage ou à une contamination par la chauve-souris.*
- *L'excrétion du virus débute quelques jours avant le début des signes cliniques.*
- *Les symptômes sont très divers et dominés par des symptômes nerveux.*
- *La prévention passe par la mise en place de mesures réglementaires extrêmement strictes et qui permettent au final de protéger l'Homme.*



- **Antigène** : élément étranger à l'organisme capable d'être reconnu par le système immunitaire. Les agents pathogènes portent des antigènes à leur surface.
- **Endémique (maladie)** : retrouvée de manière permanente ou régulière sur une zone déterminée.
- **Epidémiologie** : étude des différents facteurs participant au déclenchement et à l'évolution d'une maladie.

* voir lexique

- **Etiologie** : étude des causes d'une maladie.
- **Hyperesthésie** : sensibilité exagérée à une stimulation sensorielle (visuelle, auditive...) et/ou douloureuse.
- **Incubation** : intervalle de temps entre l'entrée de l'agent pathogène dans l'organisme et l'apparition des signes cliniques.
- **Mammifères** : groupe d'animaux vertébrés qui allaitent leurs petits.
- **Pathogénie** : étude des mécanismes entraînant l'apparition et l'évolution d'une maladie.
- **Strabisme** : défaut de parallélisme des axes visuels.
- **Zoonose** : affection transmissible de l'animal à l'homme et inversement. Exemple : la rage.

Fiche technique réalisée à l'occasion de la rencontre Eleveurs félins / Merial 2012, mise à jour pour la rencontre 2013
Retrouvez toutes les nouvelles fiches techniques et les mises à jour des éditions précédentes sur le site <http://eleveursfelins.merial.com>, onglet « bibliothèque ».

* voir lexique

